

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 28 novembre 2019

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

L'An deux mil dix-neuf, le **28 novembre**, à **14H30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Jean-Marc MORETTI

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 21

07 novembre 2019

Membres présents :

Date de la réunion :

Titulaires : Jacques BOUVIER, Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, Janine CHARRIER, Gérard CHOPIN, Pascal GOUBERT de CAUVILLE, Alain GOUTX, Anne-Marie HUBERT, Christian MARY, Pascale OGEREAU, Didier PIGOREAU, Nicole ROGER, Christophe THORIN

28 novembre 2019

Suppléants : Alain TONDEREAU suppléant de Pascal BRINDEAU, Jean-Yves PESCHARD suppléant d'Emmanuèle NEDEY

Pouvoirs :

Marie-Claude DAMERON a donné pouvoir à Jean-Marc MORETTI
Eric MARTELLIERE a donné pouvoir à Gérard CHOPIN

N°50.2019

Membres titulaires excusés : Pascal BRINDEAU, Catherine LHÉRITIER, Emmanuèle NEDEY

Objet de la délibération :

Membres absents : Claude BORDIER, Joël DEBUIGNE, Claire GRANGER

**Finances – Tarifs – Exercice
2020**

Assistait également à la réunion Mme HERSANT, Payeur Départemental du Loir-et-Cher

Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED a été désigné secrétaire de séance.

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que, chaque année, les membres du Conseil d'Administration doivent se prononcer sur les tarifs applicables à certaines prestations réalisées par les services du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher (CDG41).

Pour mémoire, le Président rappelle les tarifs en vigueur :

// Activité médecine préventive

Pour les collectivités et établissements publics affiliés

Visite (médecin) des agents de droit privé : 73,00 €

Absence injustifiée (visite médecin) : 73,00 €

Entretien infirmier des agents de droit privé : 43,00 €

Absence injustifiée (entretien infirmier) : 43,00 €

Pour les Collectivités et établissements publics non affiliés mais adhérents au service de médecine préventive

Visite (médecin) agent : 80,00 €

Prestation Tiers-temps (médecin) : 265,00 € (la demi-journée)
Absence injustifiée (visite médecin) : 80,00 €

Entretien infirmier : 48,00 €

Absence injustifiée (entretien infirmier) : 48,00 €

Pour l'ensemble des collectivités et établissements publics

Vaccination leptospirose : coût réel du vaccin payé par le CDG41, soit pour information 127,00 € (valeur novembre 2019)

III/ Activité prévention

Prestation d'assistance à la mise en place et au suivi du Document Unique

- 132,00 € la ½ journée
- 213,00 € la journée

Cette tarification inclut les frais de déplacement (repas et transport)

III/ Activité « Secrétaires de Mairie Itinérantes »

Prestation de remplacement

- 31,00 €/heure

Cette tarification inclut les frais de déplacement (repas et transport)

IV/ Activité « Secrétaires Spécialisées en Archivage »

Prestation d'archivage

- 31,00 €/heure

Cette tarification inclut les frais de déplacement (repas et transport)

Proposition

Le Président propose, au titre de l'exercice 2020, au regard des contraintes budgétaires pesant sur les collectivités et établissements publics, de maintenir, pour l'année 2020, les tarifs votés en 2019, excepté le coût du vaccin contre la leptospirose, facturé au prix coutant.

Propositions tarifaires 2020 :

II/ Activité médecine préventive

Pour les collectivités et établissements publics affiliés

Visite (médecin) des agents de droit privé : 73,00 €

Absence injustifiée (visite médecin) : 73,00 €

Entretien infirmier des agents de droit privé : 43,00 €

Absence injustifiée (entretien infirmier) : 43,00 €

Pour les Collectivités et établissements publics non affiliés mais adhérents au service de médecine préventive

Visite (médecin) agent : 80,00 €

Prestation Tiers-temps (médecin) : 265,00 € (la demi-journée)

Absence injustifiée (visite médecin) : 80,00 €

Entretien infirmier : 48,00 €

Absence injustifiée (entretien infirmier) : 48,00 €

Pour l'ensemble des collectivités et établissements publics

Vaccination leptospirose : coût réel du vaccin payé par le CDG41, soit pour information 127,00 € (valeur novembre 2019)

III/ Activité prévention

Prestation d'assistance à la mise en place et au suivi du Document Unique

- 132,00 € la ½ journée
- 213,00 € la journée

Cette tarification inclut les frais de déplacement (repas et transport)

III/ Activité « Secrétaires de Mairie Itinérantes »

Prestation de remplacement

- 31,00 €/heure

Cette tarification inclut les frais de déplacement (repas et transport)

IV/ Activité « Secrétaires Spécialisées en Archivage »

Prestation d'archivage

- 31,00 €/heure

Cette tarification inclut les frais de déplacement (repas et transport)

.../...

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- d'approuver, au titre de l'année 2020, la grille tarifaire figurant ci-dessus,
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 28 novembre 2019

Publié ou notifié le : 2 décembre 2019
Exécutoire le : 2 décembre 2019

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Jean-Marc MORETTI



Le Président,

Jean-Marc MORETTI

